



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020 COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Michel-le-Cloucq, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Platanes, sous la présidence de Monsieur GUILLON Francis, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 décembre 2020

Etaient présents :

Mme Pierrette RAGUIN, M. Jacques HILAIREAU, M. Pascal GAINET, Mme Marilène FOURNIER
Adjoints au Maire.

M. Michel BAZANTÉ, M. Olivier BOUTEVIN, M. Dominique CHARBONNEAU, Mme Laurence DILLON, M. Laurent GRELLIER, Mme Patricia NARDIN, Mme Florence RIVIÈRE, M. Jimmy ROGEON, Mme Cécile TOSOLINI.

Pouvoir :

Mme Géraldine PRINTEMPS a donné pouvoir à M. Jimmy ROGEON

Secrétaire : M. Jacques HILAIREAU

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 15, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

- 1- Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée :**
 - SOLLICITE** l'adhésion de la commune (de l'établissement) au service de médecine préventive proposée par le Centre de Gestion de la Vendée;
 - AUTORISE** Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante d'adhésion au Service de Médecine Préventive selon projet annexé à la présente délibération ;
 - PREVOIT** les crédits correspondants au budget de la collectivité.

- 2- Sycodem Sud Vendée – Renouvellement de la convention de collecte de papiers de bureau :**
 - APPROUVE** la convention de collecte sélective de papiers de bureau ;
 - AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

- 3- Carrières kléber-Moreau – Déclassement pour partie voie communale n°109 et dévoiement des chemins ruraux de la Bobine à l'Abraud et de la Rocasserie**
 - APPROUVE** le projet de déclassement dans le domaine privé de la commune de la VC n°109 pour partie (150 mètres)
 - ACQUIERT** pour 1€ les terrains propriétés des Carrières Kléber-Moreau cadastrés A492, A494, A496 ; **DE PRENDRE ACTE** que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'entreprise KLEBER-MOREAU qui réalisera les travaux de dévoiement ;
 - AUTORISE** la cession pour 1€ pour partie de la voirie n°109 de La Bobine à l'Abraud (longueur 750 ml) et le Chemin de la Rocasserie (longueur 250 ml) aux Carrières Kléber-Moreau ;
 - AUTORISE** M le Maire à signer toutes les pièces relatives à la régularisation de ce dossier.

4- **Créances irrécouvrables – Admission en non-valeur**
-ADMET en non-valeur les créances s'élevant à 52,52 € relatives au Budget Général.

5- **Tarifs communaux – Année 2021 – Cimetière**
-APPROUVE les tarifs communaux de l'année 2021 pour le cimetière

CONCESSIONS

Concession trentenaire : 30 € le m² Concession cinquantenaire : 50 € le m²

COLUMBARIUM

10 ans : 250 € 30 ans : 500 € 50 ans : 700 €

Ouverture pour dépôt, retrait : 25 €

JARDIN DU SOUVENIR

Dispersion : 25 €

Emplacement plaque sur support de mémoire : 40 €

CAVE URNE

30 ans : 100 € 50 ans : 160 €

6- **Attributions de compensation 2020 – Fixation définitive**

-APPROUVE le montant définitif des attributions de compensation fixées par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée pour l'année 2020

7- **Budget général – Décision modificative n°4**

-APPROUVE la décision modification n°4 :

SECTION INVESTISSEMENT

D-020 : Dépenses imprévues	- 658 €	
D-10226 : Taxe d'aménagement :		658 €
041 – Opérations patrimoniales :		
D-2315	1.250 €	
R-2033	1.250 €	

Vu par le Maire pour être affiché à la porte de la mairie sous huitaine conformément à la réglementation en vigueur

Affiché le ... 21 décembre 2020

Le Maire,
Francis GUILLOIN

